

Pour une approche altermondialiste des migrations

Gustave Massiah

Préambule : le temps long des migrations

Les migrations sont une préoccupation constante pour le mouvement altermondialiste. Elles ont été portées au départ par les mouvements de travailleurs immigrés en liaison avec les mouvements syndicaux, les mouvements sociaux et les mouvements de défense des droits. Elles ont été renouvelées par les mouvements en lutte contre les discriminations, les mouvements des quartiers populaires et les générations issues des immigrations. Elles ont été présentes dans tous les Forums Sociaux Mondiaux et ont été au centre des Forums Sociaux Mondiaux des Migrations. Dans cette contribution, nous examinons quelques points d'appui sur la manière dont les migrations ont accompagné la réflexion stratégique de l'altermondialisme. Et comment en retour l'approche altermondialiste éclaire la question des migrations.

Les migrations s'inscrivent dans le temps long et structurant de l'histoire humaine. De nombreuses formes en témoignent et marquent l'imaginaire de notre monde. Citons, parmi d'autres, le nomadisme, l'exil, les colonisations, les diasporas, l'exode rural. Pour autant, les migrations sont caractérisées par la logique dominante de chacune des phases historiques. Aujourd'hui, elles sont déterminées par la phase néo-libérale de la mondialisation capitaliste et par ses contradictions qui s'aiguisent dans une période de crise. Les migrations économiques, accentuées par l'industrialisation de

l'après-guerre, tracent les voies vers les pays riches et vers les zones industrielles et les pays émergents du Sud. Les guerres refoulent des réfugiés dans les régions en conflits interne et déstabilisent une population de près d'un milliard de personnes dont une partie variable est susceptible de prendre la route à chaque durcissement. Les régimes autoritaires provoquent les départs des réfugiés politiques qui demandent le droit d'asile. La crise environnementale prépare la multiplication des réfugiés écologiques à travers les déforestations, la pollution des fleuves et des mers et les inondations. Près de 200 millions de personnes vivent dans des régions qui seraient inondées à la suite d'une élévation des eaux de quelques centimètres. Les migrations des diplômés concentrent les chercheurs dans les universités des pays les plus riches et les plus puissants.

Les migrations concernent toutes les dimensions de la transition écologique, sociale, démocratique et géopolitique. Nous identifierons et donnerons quelques indications sur la manière dont sont abordées une vingtaine de questions qui éclairent, à partir des migrations, les rapports avec la transition. Examiner toutes ces questions à partir des migrations s'inscrit dans la construction de la pensée altermondialiste. De nombreuses contributions du dossier de la revue des Possibles, reprises dans ce livre, proposent un renouvellement et des approfondissements de certains de ces thèmes.

Après avoir rappelé l'évolution de l'altermondialisme, nous aborderons successivement les rapports des migrations avec la mondialisation, la démographie, le développement, les migrants acteurs de la transformation, le marché mondial du travail, l'écologie, les migrations environnementales, la géopolitique, les frontières, la liberté de circulation et d'installation, l'égalité des droits, les discriminations, l'idéologie, les alliances contre le discours dominant, le droit international, les orientations altermondialistes. Le rapport entre migrations et culture sera traité ultérieurement.

Nous nous appuyerons plus particulièrement sur nos contributions à quatre publications d'Attac et du Forum Social Mondial des Migrations¹.

L'évolution de l'altermondialisme

Le mouvement altermondialiste est le mouvement anti-systémique du néolibéralisme considéré comme une phase de la mondialisation capitaliste. La définition que nous retenons de l'altermondialisme est celle d'un mouvement historique d'émancipation qui prolonge et renouvelle les mouvements historiques précédents ; le mouvement ouvrier, le mouvement paysan, le mouvement de la décolonisation. Il s'élargit avec la montée en puissance des mouvements pour les droits des femmes et l'égalité des genres, le mouvement écologiste, les mouvements des peuples autochtones, les mouvements contre les discriminations, etc.

Ce mouvement commence à la fin des années 1970 avec une nouvelle phase de la mondialisation capitaliste, celle du néolibéralisme et de la financiarisation. Il en est le mouvement anti-systémique. Il a déjà connu plusieurs phases : au départ, contre l'imposition des plans d'ajustement structurel et l'arme de la dette ; ensuite, après la chute du Mur de Berlin, la phase de la contestation des institutions internationales de la financiarisation à partir des mobilisations mondiales contre le G7 et le G20, le FMI, la Banque Mondiale, et l'OMC ; la troisième phase qui commence en 2000 est celle des forums sociaux mondiaux.

1. Gustave Massiah, Préface : Les migrations, une question essentielle pour construire un autre monde, octobre 2008 ; dans Groupe de travail migrations et mondialisations du Conseil Scientifique d'Attac, Ed. Syllepse, 2009, « Migrations et mondialisations », contribution au 6^{ème} Forum Social Mondial des Migrations à Johannesburg, janvier 2015 ; « Conclusion : l'antiracisme vecteur essentiel de l'émancipation », in M. Boudet (dir.), *Urgence antiraciste : pour une démocratie inclusive*, Vulaines-sur-Seine, Éditions Le Croquant, 2017 ; et « L'antiracisme vecteur essentiel de l'émancipation », *Les Possibles* 21, 2019.

À partir de 2008, nous sommes entrés dans une nouvelle période qui nécessite une réinvention du mouvement altermondialiste et du processus des forums sociaux mondiaux².

L'altermondialisme est d'abord confronté à l'évolution de la situation internationale et à celle de la mondialisation capitaliste. La crise financière de 2008 a montré les formes d'épuisement du néolibéralisme et la fragilité du capitalisme financier. La prise de conscience écologique, notamment sur le climat, a démontré les limites du capitalisme et du productivisme. Les politiques de sortie de crise, l'endettement et les plans d'austérité ont exacerbé les inégalités et la défiance envers les politiques. À partir de 2011, les insurrections ont éclaté dans des dizaines de pays ; des millions de personnes ont occupé les rues et les places publiques. On retrouve partout les mêmes mots d'ordre : le refus de la pauvreté et des inégalités, le rejet des discriminations, les libertés et le refus des répressions, la revendication d'une démocratie à réinventer, l'urgence écologique. Et partout, un nouvel enjeu, le refus de la corruption, le rejet de la fusion des classes politiques et des classes financières qui annule l'autonomie du politique et entraîne la méfiance des peuples par rapport aux instances du politique. Ces mouvements ont prolongé les forums sociaux mondiaux mais ils ne s'y sont pas reconnus.

Dès 2013, alors que se poursuivent les nouveaux mouvements, commencent les contre révolutions avec la montée des idéologies racistes, sécuritaires, xénophobes ainsi, qu'avec la vague des guerres décentralisées. Partout, les migrations sont mises en cause, les migrants servent de boucs émissaires et des campagnes de haine sont organisées par des mouvements identitaires. Le néolibéralisme durcit sa domination et renforce son caractère sécuritaire appuyé sur les répressions et les coups d'état. Les gouvernements réactionnaires ont pris

2. Gustave Massiah, « Engager une nouvelle phase de l'altermondialisme », Great Transition Network, sept. 2019 gtnetwork@greattransition.org.

le pouvoir dans plusieurs pays. Les mouvements sociaux et citoyens se retrouvent en position défensive. Les résistances sociales, démocratiques, politiques, idéologiques s'imposent. Les contradictions s'aiguisent ; dans plus de quarante pays, dans un quart du monde, des mouvements sociaux de grande ampleur traduisent les résistances et amorcent de nouveaux espoirs.

Migrations et mondialisation

Si les migrations sont ancrées dans le passé, elles sont aussi historiquement situées. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les rapports entre mondialisation et migrations³. Il faut revenir à la mondialisation. Celle que nous connaissons actuellement n'est pas récente mais n'est pas si ancienne que cela. Elle date de quelques siècles. Il s'agit d'une mondialisation capitaliste. Le capitalisme est mondial dès son début comme la mondialisation est capitaliste dès ses débuts. Mais, si la mondialisation est ancienne, elle n'est pas linéaire. Elle se déploie par phases. Dans chaque phase, il y a une logique, une rationalité dominante. Mais il y a aussi des contre-logiques portées par des forces anti-systémiques.

Les migrations s'inscrivent aujourd'hui dans la phase néolibérale de la mondialisation. Elles sont fortement déterminées par les politiques néolibérales, par la financiarisation et la domination du capitalisme financier. Ces politiques donnent la primauté à la croissance et subordonnent la croissance au marché mondial des capitaux. La transformation sociale est conçue comme l'ajustement structurel de chaque société au marché mondial passant par le champ libre laissé aux entreprises mondiales considérées comme les seules porteuses de modernité. Elle se traduit par la libéralisation des économies livrées à la rationalité du marché mondial des capitaux, par

3. Catherine Wihtol de Wenden, ici même 🍏

les privatisations et l'abandon de la notion de service public entendu au sens du droit égal d'accès pour tous. Ces politiques ont des effets dramatiques pour chacune des sociétés et pour le monde. Cette logique conduit à la prédominance du droit des affaires et de la concurrence dans le droit international et dans le droit de chaque pays. Les migrations, comme le climat et l'écologie, démontrent que plusieurs des problèmes de la période ne sont compréhensibles et ne peuvent être envisagés qu'à l'échelle mondiale.

Les migrations, avec l'urbanisation, sont une des questions stratégiques du peuplement de la planète et seront au centre du nouveau siècle et de ses peurs fantasmagoriques. Le ^{XX}e siècle a été marqué par la crainte de l'explosion démographique qui achevait, après la décolonisation, d'entretenir la grande peur de l'Occident qui se voyait menacé par les hordes libérées, et colorées, des anciens colonisés. La « divine » surprise de la transition démographique a permis une nouvelle représentation de la croissance de la population mondiale ; elle est venue rappeler que la démographie n'est pas seulement une cause, elle est aussi une conséquence des évolutions sociales. Après l'industrialisation et l'urbanisation qui, avec la décolonisation, ont marqué les mouvements de population et les migrations, nous entrons dans une nouvelle période démographique. Elle est marquée par la question de l'écosystème planétaire et par la question de la répartition des richesses et la montée de l'extrême misère ; les guerres et les conflits étant toujours présents. Les caractéristiques des migrations en résultent. Comme le disait fort justement Alfred Sauvy, « si les richesses sont au Nord et les hommes sont au Sud, les hommes iront du Sud au Nord, et vous ne pourrez rien faire pour les en empêcher ».

Les nouvelles générations sont plus directement inscrites dans l'espace du monde. Elles mettent en évidence les transformations sociales profondes liées à la scolarisation des sociétés qui se traduit d'un côté par l'exode des cerveaux, de l'autre par

les chômeurs diplômés. Ce n'est pas un changement du rapport au politique mais un processus de redéfinition du politique. Une nouvelle génération de mouvements sociaux à l'ère du numérique exprime les formes d'engagement qui se présentent comme anti-autoritaires, horizontalistes et « sans leaders »⁴.

Migrations et marché mondial du travail

Les migrations s'inscrivent dans le marché mondial du travail et sont structurellement présentes dans tous les segments de ce marché. C'est l'un des principaux mécanismes, avec les délocalisations, qui fait jouer au travail le rôle de variable d'ajustement dans le fonctionnement du capitalisme. Elles fournissent le soubassement du travail dans certains secteurs (agriculture saisonnière, bâtiments, industrie d'assemblage manufacturière, services) et servent d'amortisseurs et de régulateurs dans tous les secteurs. Sans oublier le plus corvéable comme l'informel, les petits boulots et la prostitution. Elles alimentent les secteurs très spécialisés et très qualifiés et particulièrement la recherche à travers l'exode des cerveaux, le « brain drain ». Il ne faut pas aussi oublier les cadres fortunés qui font tourner l'économie et la finance mondiale et qui sont des migrants privilégiés qui circulent très librement.

Les migrants subissent de plein fouet la crise sociale, victimes privilégiées des inégalités et des discriminations⁵. Les migrants, précarisés et sans droits, sont pour les patrons néolibéraux, l'idéal type du travailleur. Nouvelles « classes laborieuses, classes dangereuses » elles prennent la place occupée par le prolétariat dans l'imaginaire proposé au grand public. Les migrations accompagnent toutes les évolutions du marché

4. Zeynep Tufekci, *Twitter et gaz lacrymogènes*, Caen, Editions C&F, 2019 ; voir aussi Gustave Massiah, « Les mouvements sociaux à l'ère du numérique, à partir du livre de Zeynep Tufekci », <https://cfeditions.com/lacrymo/>

5. Said Bouamama, ici même.

du travail, l'évolution des contrats de travail, la précarisation, les formes de travail subordonné aux plateformes du numérique, les délocalisations, etc.

Migrations et développement

La question centrale des migrations concerne la transformation des sociétés et du monde et renvoie à ce qu'on appelle pour simplifier le développement⁶. Puisque l'émigration résulte du sous-développement et des inégalités de développement, il suffirait pour arrêter l'émigration de développer les pays et les régions d'origine. Le développement permet-il de réduire les flux migratoires ? La réponse dépend de l'horizon. À long terme, oui ! À court terme non ! En fait, l'expérience historique constante le confirme ; dans une première phase, le développement accentue l'émigration. La simplification outrancière du rapport entre migrations et développement n'est pas anodine. Le discours dominant affirme ainsi, avec cynisme et hypocrisie, qu'il suffirait d'accroître l'aide et les investissements vers les pays d'émigration et, dans le même temps d'interdire l'immigration et de forcer aux retours. Sans même entrer dans la discussion sur la réalité et la nature de cette « aide », il faut souligner que la mauvaise foi consiste à ignorer sciemment les différences de temps qui existent entre le développement d'un pays et le tarissement des flux migratoires. À titre d'exemple, l'Espagne, pays d'émigration au XIX^e et au début du XX^e siècle, n'est devenue un pays d'immigration qu'à partir des années 1970. La « coopération au développement » est devenue en France et en Europe, un instrument de gestion des flux migratoires. En introduisant une relation exclusive avec les politiques migratoires et en leur subordonnant la coopération on achève de pervertir le sens du développement et de la coopération.

6. Gustave Massiah, « Repenser le développement pour repenser la solidarité internationale », mai 2019, <https://www.europe-solidaire.org/spip.php?article49710>

D'une manière générale, les migrations favorisent de manière déterminante le développement. L'allégement de la pression démographique, l'élévation de la productivité agricole, la libération de main d'œuvre pour l'industrie ont constitué les préalables de l'industrialisation. Les transferts monétaires, l'ouverture culturelle en retour, les investissements dans la construction d'abord, dans les secteurs productifs ensuite, accompagnent les flux migratoires. Dans l'autre sens, l'immigration a contribué massivement au développement des pays d'accueil, et ce à tous les niveaux ; de la concentration des cerveaux dans les laboratoires scientifiques aux travailleurs qualifiés et déqualifiés de l'industrie, de l'agriculture et des services, sans oublier l'apport remarquable des artistes et des créateurs.

Pour que le développement facilite une autre approche des migrations, il faudrait dans les pays d'émigration, que les politiques d'emploi favorisent la stabilisation et la qualification du travail et qu'au nivellement par le bas des droits sociaux succède une émulation pour les faire progresser. Il faudrait que dans les pays d'immigration, des flux soient encouragés en fonction d'approches collectives qui favorisent le développement local, le marché intérieur et qui soient respectueux des droits individuels et collectifs. Il faudrait aussi agir sur le système international qui organise les migrations actuelles⁷. Il s'agit de mettre en place, à l'échelle mondiale, une redistribution des richesses, notamment sous la forme des taxations internationales, une action commune sur les politiques d'investissement, l'évolution du commerce mondial et une action concertée sur les institutions internationales (FMI, Banque Mondiale, OMC).

7. Claude Calame & Alain Fabart, ici même.

Les migrants acteurs de la transformation des sociétés et du monde

Les migrants sont des acteurs de la transformation sociale dans les pays d'accueil, dans les pays d'origine et dans le monde. Ils développent des pratiques qui sont aussi des réponses à ces situations. Dans des conditions difficiles, ils ouvrent de nouvelles voies de l'évolution des sociétés. Inutile de rappeler ici la contribution du travail des migrants à la richesse des sociétés qui les accueillent ; même s'ils en sont bien mal récompensés. Ils participent de mille autres manières à l'évolution de ces sociétés, à leurs équilibres démographiques et sociaux, à leur diversité et à leur enrichissement culturel.

Les migrations participent au rééquilibrage des flux internationaux. Les transferts de fonds envoyés à leur famille sont considérables. Au niveau macroéconomique, les flux financiers envoyés par les migrants sont de l'ordre de 466 milliards de dollars en 2018 alors que l'aide publique au développement était au total, en 2018, de 149 milliards de dollars. Les conséquences sont majeures pour les revenus des ménages et la balance des paiements des pays d'origine. Les projets soutenus par les migrants correspondent à une demande locale et à des besoins de proximité. Enfin et surtout, les flux arrivent directement à la base, dans les ménages les plus pauvres, avec un minimum de « dérivation » par la corruption.

Les migrants ont esquissé des réponses, partielles mais très intéressantes, à la conception dominante du développement. La coopération des migrants est inscrite dans une conception endogène du développement. Elle concerne au premier chef le développement local, la mobilisation de l'épargne domestique, la création de services locaux de proximité dans les villages et les quartiers, l'élévation du niveau de qualification et d'ouverture des groupes locaux. Certes, les difficultés et les contre-effets ne manquent pas (gaspillage de ressources, détournements d'objectifs et de moyens, rentes foncières et immobilières, etc.), mais ils

peuvent être corrigés et n'empêchent pas l'intérêt majeur de ces actions. Cette coopération, révélée par la place des flux migratoires (diasporas, réfugiés, migrations économiques, demandeurs d'asile, exode des cerveaux et assistance technique...) correspond à une demande populaire et à des dynamiques internes. Elle met en avant le développement à la base et la participation. Donner une priorité relative à une amélioration des conditions de vie des régions d'origine des migrants, même si elle ne contribue pas à réduire significativement les flux à court terme, présente un double avantage : elle fonde les changements sur une histoire commune ; elle peut s'appuyer sur l'apport essentiel des migrants.

Migrations et écologie

Après la rupture de la décolonisation, une conception dominante du développement s'était imposée, celle du rattrapage. Elle implique qu'il n'y a qu'une seule démarche possible de développement de chaque société, celle de la croissance productiviste, qu'il faut donc adopter, sinon imposer. Une nouvelle conception du développement va devenir dominante à la fin des années 1970 ; elle s'imposera complètement à la fin des années 1980. Le modèle néolibéral détermine les politiques de l'ajustement structurel. Il est d'abord imposé, à travers la crise de la dette, aux pays du Sud, avant d'être adapté et généralisé à toutes les sociétés.

Le débat sur le développement va changer de nature avec l'irruption de l'écologie et la prise de conscience d'une révolution philosophique qui remet en cause les rapports entre l'espèce humaine et la Nature. Le débat engagé sur la nature de la croissance et sur l'écologie a pris le pas sur les autres. Le questionnement sur la question de l'écologie n'est pas nouveau. Dans les années 1980, plusieurs courants mettaient en garde contre les excès de la croissance et mettaient en avant la *fin du développement* et la *décroissance*. Ce qui est devenu évident à

partir de la crise de 2008, c'est la prise de conscience et la place de cette interrogation dans tous les débats sur le développement. La destruction des écosystèmes, la limitation de la biodiversité, le changement climatique ont mis en danger l'écosystème planétaire.

De plus, même si dans l'immédiat les catastrophes sont naturelles, leurs conséquences à terme ne le sont pas. Elles traduisent la rationalité du système et la renforce. Ainsi de la famine qui suit la sécheresse. Les terroirs détruits sont réorganisés, modernisés, normalisés. Le foncier redessiné facilite la productivité agricole mais les terroirs perdent leur capacité d'adaptation et les migrations s'amplifient, comme on l'a vu au Sahel. Les inondations vident le littoral reconstruit en installations de tourisme au détriment des agriculteurs et des pêcheurs, comme on l'a vu au Pakistan. Les catastrophes sont utilisées pour faire du passé table rase ; elles permettent d'annuler les anciens droits, particulièrement fonciers, comme dans la logique coloniale. Elles permettent l'installation d'un nouvel ordre, celui de la marchandisation et de la financiarisation triomphante.

Il s'agit en fait d'un changement de paradigme, d'une nouvelle manière de penser l'évolution du monde. Le système mondial est entré en contradiction avec l'écosystème planétaire, et c'est la première fois dans l'histoire de l'Humanité. C'est une révolution philosophique dans le rapport entre l'espèce humaine et la Nature ; la fin de la croyance dans un monde infini et la nécessité de penser le temps fini⁸. Dans les sociétés et dans le monde, les jeunes s'emparent de la question. Le débat change de génération.

Repenser le développement, c'est redéfinir les stratégies de changement social et écologique. La transformation de chaque société ne peut pas être envisagée en dehors du chan-

8. Geneviève Azam, *Le temps du monde fini*, Paris, Les liens qui libèrent, 2010.

gement du monde. Elle peut s'appuyer sur un droit international construit autour du respect des droits fondamentaux. Elle propose, en lieu et place d'une définition du développement fondée sur la croissance productiviste, sur une concurrence illimitée et sur des formes de domination, une stratégie de la transition écologique, sociale, démocratique et géopolitique.

L'environnement s'est aussi imposé comme un facteur majeur de mobilité. Les migrations environnementales⁹ se combinent avec des causes sociales, économiques ou politiques. Les populations les plus pauvres sont les plus vulnérables aux changements climatiques. De même, les victimes de crises environnementales ont le même comportement en matière de mobilité/immobilité que les victimes de violences. Les un-e-s et les autres se heurtent aux mêmes facteurs de fixation à proximité des causes de leurs malheurs : la pauvreté, une connaissance insuffisante du lointain et, très largement, la répression dissuasive des mouvements migratoires par les pays de destination et par leurs sous-traitants au sein des États de transit.

On évalue actuellement à 143 millions le nombre migrants liés au climat. Selon les estimations de l'Organisation Internationale des Migrations (OIM), le nombre des migrants climatiques pourraient rapidement atteindre 200 millions. Il pourrait atteindre, à la fin du siècle, jusqu'à 1 milliard de personnes en fonction de l'augmentation de la température. Ces migrations peuvent être temporaires, certaines sont permanentes. Elles se concentrent souvent dans le même pays, la même région ; avec leur extension, les migrations interna-

9. CRID, « Synthèse du colloque "Les migrations environnementales, un enjeu de solidarité internationale" », février 2020 – <https://crid.asso.fr/app/uploads/2020/01/Colloque-migrations-environnementales-comme-enjeu-de-SI.pdf>; voir aussi Secours Catholique, « Migrations Environnementales, Note d'analyse et de positionnement », janvier 2020 – https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/migrations_environnementales-note_d_analyse_et_de_positionnement-sccf_fr.pdf

tionales vont s'accroître. Les migrations environnementales deviennent un enjeu des négociations climat

Les contradictions écologiques sont les plus nouvelles et les plus profondes. Le modèle productiviste remet en cause les limites des écosystèmes et de l'écosystème planétaire multipliant les catastrophes majeures et mettant en danger les droits des générations futures. Ces contradictions limitent les possibilités antérieures de trouver des issues convenables aux conséquences sociales et géopolitiques de la crise. Parmi les conséquences de ces nouvelles contradictions, les migrations climatiques et environnementales vont induire des bouleversements d'une ampleur comparable à celle des migrations rurales des XIX^e et XX^e siècles.

Migrations et géopolitique

Les guerres et les conflits internes provoquent des exodes de réfugiés qui viennent grossir les flux de migrants de manière immédiate et massive. On considère que près d'un milliard de personnes vivent aujourd'hui dans des zones de conflits et d'insécurité. Les régimes autoritaires et répressifs alimentent les départs de réfugiés politiques qui demandent le droit d'asile. Ce droit d'asile est reconnu et règlementé par des accords internationaux ; il est d'un accès souvent difficile et varie en fonction de la politique étrangère des États et de leurs intérêts. La différenciation est souvent difficile entre les réfugiés politiques, les migrants économiques qui peuvent souvent être considérés comme de réfugiés, les migrants environnementaux. Cette situation est renforcée par le durcissement des conditions d'accueil et la montée des offensives politiques et idéologiques anti-migrants¹⁰.

10. Marie-Christine Vergiat, « Le droit à la mobilité. Démographie et géopolitique, vous avez dit crise migratoire ? » <https://blogs.media-part.fr/marie-christine-vergiat/blog/051018/demographie-et-geopolitique-vous-avez-dit-crise-migratoire-lhumanite>

Le contexte géopolitique est dans une période de rupture¹¹. La période de 1989 à 2008, qu'on peut qualifier d'unipolaire avec l'hégémonie occidentale est caractérisée par un droit international qui combine la liberté de circulation des capitaux et le refus de la liberté de circulation des personnes. À partir de 2008, la crise financière se traduit par le durcissement du néolibéralisme autoritaire et la montée des guerres.

La crise économique de 2008 a accentué la dérégulation des marchés et déplacé l'investissement de la production vers la spéculation entraînant l'hypertrophie de la finance incontrôlée. D'autre part, les transferts des productions vers les zones asiatiques à bas salaires a accentué la vulnérabilité américaine et européenne entraînant une récession en Occident alors même que la rupture écologique vient déstabiliser les perspectives. Les Etats Unis réagissent par la « cool-war », combinant 20% de coopération, pour préserver la stabilité financière et 80% de conflits en multipliant les zones de guerres larvées ou ouvertes¹². Cette situation géopolitique maintient les formes de contrôle par la dette et l'exploitation des matières premières. La généralisation des conflits et des guerres produit des masses croissantes d'émigrés. De nouvelles revendications contre l'accaparement des terres, l'extractivisme, les guerres et les exodes massifs reflètent la nouvelle phase de la décolonisation. Les migrants sont rejetés en tant qu'étrangers et traités d'envahisseurs. Ils subissent les dangers du nouvel équilibre des puissances qui bouscule l'ancien centre du monde.

11. Bernard Dréano, 2020, état des guerres, Assemblée Européenne des citoyens, janvier 2020

12. Perry Anderson, « L'état du monde et les métamorphoses de l'hégémonie », janvier 2020, https://www.fondation-res-publica.org/L-etat-du-monde-et-les-metamorphoses-de-l-hegemonie_a1250.html

Migrations et frontières

La crise géopolitique remet en avant la question des frontières. Toute approche sur les migrations soulève les discussions qui portent sur les frontières¹³, la souveraineté nationale, l'identité nationale. Les positions sont vite conflictuelles et passionnelles. Parmi les questions soulevées on retrouve la complexité des rapports entre les peuples et les nations, le rapport entre la citoyenneté et les nationalités, le rôle de l'Etat et l'intérêt du cadre national pour l'avancée des luttes sociales, le rapport entre souveraineté nationale et souveraineté populaire dans le cadre de la mondialisation capitaliste¹⁴. Les questions de l'identité nationale et des frontières sont souvent soulevées dès que l'on parle de liberté de circulation et d'établissement.

Les approches altermondialistes ont avancé sur plusieurs points. D'abord, le rejet de la tentation nationaliste dans la lutte contre la mondialisation capitaliste et le refus de subordonner les droits individuels et collectifs à la souveraineté nationale¹⁵. Le refus du nationalisme n'implique en rien la sous-estimation de la dimension nationale qui reste fondamentale entre le local et le mondial. Ensuite, la conscience du rôle que l'on fait jouer à l'identité nationale et des manipulations auxquelles elle donne lieu en opposant l'immigration à l'identité nationale. À la suite d'Édouard Glissant et Patrick Chamoiseau, la reconnaissance de la mondialité et des identités multiples¹⁶ permet d'éviter le danger de tout rabattre sur une identité unique ou déterminante et de faire de l'identité nationale une identité qui

13. RITIMO, « (Dé)passer la frontière », 19, mars 2019 – <https://www.ritimo.org/De-passer-la-frontiere>

14. Étienne Balibar, *ici même*.

15. Pierre Cours-Salies, « Une fabrique pour deux questions nationales », *Les Possibles* 19, 2019, <https://adherez.attac.org/sites/all/modules/civicrm/extern/url.php?u=11121&qid=7477397>

16. Édouard Glissant & Patrick Chamoiseau, *Quand les murs tombent. L'identité nationale hors la loi ?*, Paris, Éditions Galaade, 2007.

écraserait ou éliminerait toutes les autres. La richesse qui en découle en termes de diversité n'est pas contradictoire avec les différentes formes de souveraineté populaire.

Le corollaire du respect des droits des migrants tient dans l'accès des migrants à une complète citoyenneté et pour commencer par la citoyenneté de résidence. La situation en matière de citoyenneté des résidents communautaires, c'est à dire des nationaux des pays européens, pourraient être immédiatement élargie à tous les résidents. C'est le cas notamment pour le droit de vote, à commencer par les élections locales, comme c'est déjà le cas dans certains pays et comme c'est le cas déjà en France pour les élections professionnelles.

La majorité des sans-papiers est rentrée régulièrement, ils sont « clandestinisés ». Il est de plus en plus difficile de choisir avec qui se marier librement, un mariage avec un ou une étrangère est à priori suspect. La solidarité est devenue un délit. Les services publics deviennent progressivement censitaires. L'armée campe aux frontières, l'Europe s'entoure de barbelés, les morts s'y accumulent. L'Europe se couvre de camps, de plusieurs centaines de camps de rétention. Les camps traversent les frontières et essaient en Afrique. Les États des pays d'origine sont embrigadés dans cette croisade, le plus souvent contraints. Pour sortir de cette situation, les réponses sont pourtant simples : arrêter de criminaliser les sans-papiers et ceux qui les soutiennent ; dépénaliser les infractions aux séjours ; organiser des régularisations périodiques des sans-papiers. Les immigrés et les étrangers sont les boucs émissaires. La peur entretenue de l'étranger entretient le racisme et l'islamophobie. Elle sert à construire une société d'intolérance, pudiquement appelée tolérance zéro.

Le débat sur les frontières porte en général sur l'obligation de fermer les frontières et sur le rejet de la liberté de circulation. Danièle Lochak, avait déjà affirmé, à la Ligue des Droits

de l'Homme, « il n'y a pas d'alternative à l'ouverture des frontières »¹⁷.

Migrations et liberté de circulation et d'installation

Parmi les droits reconnus par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, figure en bonne place le droit de circuler librement, la liberté de circulation¹⁸. L'article 13 de la Déclaration Universelle des Droits Humains stipule « toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays. » Le fait que cet énoncé apparaisse à tant de gens hors de portée, voire stupéfiant, en dit long sur la régression des idéaux de liberté et de la défense des droits dans le monde¹⁹.

Les nécessités de défense de l'ordre public, mises en avant, se révèlent le plus souvent comme des prétextes par rapport au contrôle des mouvements et des populations, y compris celles des pays d'arrivée. Dans tous les cas, des mesures de régulation, en principe provisoires, ne peuvent fonder un régime permanent qui repose sur la négation des droits et des libertés. Les murs que l'on élève en pensant se protéger accroissent le plus souvent les peurs et l'insécurité. Ils se révèlent inefficaces par rapport à des politiques de compréhension, d'hospitalité et de bon voisinage. Les murs finissent par envahir les têtes et les polluer.

Les politiques de visas, destinées à décourager les déplacements, sont fondées sur l'humiliation et le « containment » des pauvres ; elles dérivent vers la corruption dans les services de délivrance. Les Ligues des Droits de l'Homme en Europe ont demandé la suppression des visas de court séjour (moins de

17. Danièle Lochak, « La fermeture des frontières ne peut plus tenir lieu de politique », *Migrations Société* 50, 1997.

18. GISTI, *Liberté de circulation : un droit, quelles politiques ?*, Paris, Éditions du GISTI, 2011.

19. Danièle Lochak, *ici même*.

trois mois), ce qui était la situation la plus courante, en Europe, il y a quarante ans. La liberté de circulation fait toujours l'objet de débats passionnés et contradictoires qui mêlent plusieurs questions et conduisent à des positions divergentes. Les positions de ceux qui nourrissent la crainte atavique des étrangers et la méfiance des sédentaires par rapport aux nomades, affleurent vite dans les discussions publiques et sont attisées par les politiques sécuritaires. Elles sont en général absentes dans le courant altermondialiste. Cette divergence reflète deux visions du monde !

Le débat sur la liberté de circulation achoppe souvent sur la question de la liberté d'établissement, comme on l'a vu au Colloque « Liberté de circulation : de l'utopie à l'exigence » (à Bruxelles en 2010). La liberté d'établissement est souvent considérée comme un danger pour les droits sociaux conquis à l'échelle nationale. La représentation qui domine est celle des migrations qui sont provoquées par les classes dominantes pour jouer la concurrence entre les travailleurs, peser sur les salaires et les conditions de travail. Il s'agit d'une délocalisation sur place, un des volets d'une offensive générale contre les salariés. Cette analyse est très largement exacte quand à la volonté du patronat mais pas quand à ses conséquences. Il n'est d'ailleurs pas démontré que les migrations et la liberté de circulation exercent une pression à la baisse sur les salaires dans les pays d'accueil. De plus, la justesse partielle du diagnostic ne fournit pas automatiquement la réponse. Il s'agit de trouver une riposte qui permette d'éviter de tomber dans le piège de la division entre travailleurs dans chaque pays avec les migrants, et entre les travailleurs des différents pays. Il n'y a pas de recette magique, il faut construire une démarche. Ce qui est sûr c'est qu'accepter une union sacrée contre les immigrés conduit tout droit à une catastrophe pour tous. D'autant que les faits démentent ce diagnostic. Les travailleurs immigrés contribuent à l'équilibre des déficits sociaux et leurs contributions sont excédentaires par rapport à leurs dépenses. C'est

le chômage et non l'immigration qui met en danger la protection sociale. Les réponses sont aussi à rechercher dans un des chantiers majeurs du droit international, celui de la protection sociale universelle²⁰.

Dans plusieurs grandes régions du monde, la liberté de circuler et de s'installer est reconnue et organisée. Il existe de nombreuses unions économiques régionales qui reconnaissent sous différentes formes la liberté de circulation et d'établissement. C'est le cas par exemple de l'Union Européenne ou de l'UMEOA. Il est d'ailleurs très grave que l'Union Européenne en externalisant ses frontières en Afrique pour contrecarrer les flux migratoires a fait reculer la liberté de circulation dans l'UMEOA. La liberté de circulation et d'installation existe déjà pour les plus puissants et les plus fortunés, il s'agit donc d'une égalité dans l'accès au droit de circuler et de s'établir pour tous qu'il s'agit de reconnaître et d'organiser.

Migrations et égalité des droits

La première réponse qui peut être apportée à cette question stratégique des migrations et de leur rôle central dans le siècle est l'affirmation du respect des droits des migrants. C'est un impératif catégorique. Ce n'est pas seulement une exigence morale. Le respect des droits individuels et collectifs et l'égal accès aux droits, pour toutes et tous, constitue l'orientation alternative que le mouvement altermondialiste oppose à l'organisation capitaliste du monde et à la régulation néo-libérale par le marché mondial des capitaux.

Le respect des droits des migrants implique de fonder les politiques sur l'égalité des droits. Cette égalité concerne

20. Francine Mestrum, « De la protection sociale néo-libérale aux "communs sociaux" », CETRI, 2014 – https://www.cetri.be/IMG/pdf/protection_sociale-17068-090914.pdf; voir aussi la Charte mondiale sur les droits à la protection sociale – <http://globalsocialprotection-charter.eu/fr/>.

l'ensemble des droits ; les droits civils et politiques, comme les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux. C'est ce que mettent en œuvre de nombreuses municipalités qui fondent leur action sur l'égal accès aux droits sur leur territoire, à travers les services publics. L'égalité des droits entre les migrants, étrangers ou non, et les autres dans chaque société est une nécessité pour tous. Cette égalité des droits ne concerne pas que les migrants. L'évolution historique, y compris l'évolution très récente en France, montre que la remise en cause des droits d'une catégorie de la population, particulièrement des plus fragiles, finit toujours par s'étendre et par affaiblir les droits de tous. Son acceptation prépare inéluctablement des situations sécuritaires et liberticides qui commencent avec la criminalisation de la solidarité. Dans l'immédiat, cela implique que la législation et la réglementation concernant les migrants soient fondées sur l'égalité des droits et non, comme en France actuellement, sur la notion d'ordre public. C'est ce que demande constamment depuis des années la Commission Consultative des Droits de l'Homme. L'égalité des droits pour tous doit aussi être assurée entre les sociétés. C'est un impératif pour un autre monde et un défi, qui demande l'invention de formes nouvelles, celles de la démocratie mondiale.

Migrations et discriminations

Le racisme et la xénophobie, bien alimentés, sont parmi les armes principales de la domination²¹. La phase actuelle de la mondialisation capitaliste, le néolibéralisme, a fait exploser les inégalités. Les inégalités s'appuient sur les discriminations et les renforcent. Le racisme fait accepter les discriminations ; il fait aussi accepter la précarité, la pauvreté et l'exploitation. L'enjeu est double pour les dominants. Il s'agit d'abord pour limiter les résistances au capitalisme, de diviser les couches populaires et

21. Voir le dossier sur « Le racisme » publié dans *Les Possibles* 21, 2019.

de rallier les couches moyennes. Il s'agit aussi de fermer les alternatives en remettant en cause la valeur de l'égalité²².

On retrouve ainsi les explications de Gramsci sur l'importance de l'hégémonie culturelle qui permet à un système de domination de s'imposer et d'être accepté par les couches sociales dominées. Dans cette bataille culturelle, la définition d'un projet, porteur d'une alternative d'émancipation, est essentiel. Le mouvement altermondialiste affirme que l'antiracisme est une valeur positive fondamentale.²³ Pour qu'il puisse jouer son rôle, il faut accepter de regarder à quel point le racisme et les discriminations ont marqué nos sociétés ; et continue à les caractériser. On les retrouve sous des formes diverses à travers les différentes déclinaisons du racisme, anti-arabe, anti-maghrébin, islamophobe, anti-noir, antisémite ; *du sexisme* ; *de la colonisation* et *de la désaliénation des colonisateurs* ; du refus d'accepter la vivacité de la mémoire de l'esclavage et de la traite négrière ; de la colonialité qui marque la nature de l'État ; de la racialisation des politiques ; du traitement des migrants et des Roms comme boucs émissaires ; ... Il ne s'agit pas de miasmes du passé qui n'ont que peu d'importance. Il ne s'agit pas non plus de contradictions secondaires qui disparaîtront d'elles-mêmes après la libération économique et sociale. Il s'agit des contreforts et des arcs boutants qui font tenir le système dominant et qui le reproduisent.

Le projet d'émancipation doit être alternatif ; l'émancipation intègre et renforce les différentes libérations. L'orientation stratégique est celle de l'accès pour toutes et tous aux droits fondamentaux qui nécessite la co-construction d'un nouvel universalisme. D'autres libérations se préparent à occuper la scène de l'émancipation. Des bouleversements

22. Cf. Saïd Bouamama, ici même.

23. Voir M. Boudet (dir.), *Urgence antiraciste, pour une démocratie inclusive*, Vulains-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2017.

profonds, fondamentaux, cheminent dans nos sociétés. La révolution des droits des femmes qui progresse au-delà des résistances terribles. La révolution des droits des peuples qui est confrontée à la deuxième phase de la décolonisation, celle du passage de l'indépendance des États à la libération des peuples. La révolution écologique qui fonctionne comme une révolution philosophique et qui nécessite de redéfinir l'émancipation. La révolution du numérique et des biotechnologies qui bouleversent le langage et l'écriture d'une part, la spécificité du corps humain d'autre part. Sans oublier la révolution démographique et notamment les migrations qui bouleverse le peuplement de la planète. Il y a plusieurs bouleversements en cours, des révolutions inachevées et incertaines. Rien ne permet d'affirmer qu'elles ne seront pas écrasées, déviées ou récupérées. Mais rien ne permet non plus de l'affirmer. Elles bouleversent le monde ; elles sont aussi porteuses d'espoirs et marquent déjà l'avenir et le présent. Pour l'instant, elles provoquent des refus et des grandes violences.

Migrations et idéologie

Dans de nombreuses sociétés et dans le monde, mais pas partout dans le monde, les idées de droite, conservatrices et réactionnaires, progressent²⁴. Elles veulent imposer un récit du monde, relayé par une action écrasante de tous les moyens de communication comme le récit du seul monde possible. Cette poussée de la droite et de l'extrême droite est le résultat d'une offensive systématiquement menée dans plusieurs directions. Des courants idéologiques réactionnaires et des populismes d'extrême-droite sont de plus en plus actifs. Les racismes et les nationalismes extrêmes alimentent les manifestations contre les étrangers et les migrants. Ils prennent des formes spéci-

24. Peter Wahl, « La gauche allemande et les défis des migrations », Les Possibles 19, 2019, <https://adherez.attac.org/sites/all/modules/civicrm/extern/url.php?u=11122&qid=7477397>

fiques comme le néo-conservatisme libertarien aux États-Unis, les extrêmes-droites et les diverses formes de national-socialisme en Europe, l'extrémisme djihadiste armé, les dictatures et les monarchies pétrolières, l'hindouisme extrême, etc. La montée des idéologies racistes, sécuritaires, xénophobes caractérise les contre révolutions.

L'évolution autoritaire et violente du néolibéralisme n'est ni fortuite ni temporaire. En perdant l'alliance avec les classes moyennes et certaines couches populaires qui avait fonctionné au temps du New Deal, le néolibéralisme, après la crise de 2008 tourne le dos à une option démocratique, même relative ; il s'engage dans une version austéritaire, mêlant l'austérité à l'autoritarisme et développe une violence d'État agressive. Elle se concrétise dans les offensives contre les migrants, appuyées sur le racisme et la xénophobie. Le néolibéralisme durcit sa domination et renforce son caractère sécuritaire appuyé sur les répressions et les coups d'état. Les mouvements sociaux et citoyens se retrouvent en position défensive.

La première offensive est une offensive idéologique menée avec constance depuis quarante ans, qui a préparé le tournant néolibéral. Cette bataille pour l'hégémonie culturelle s'est attaquée à trois références et a développé trois discours : contre les droits et particulièrement contre l'égalité, les inégalités sont justifiées parce que naturelles ; contre la solidarité, le racisme et la xénophobie s'imposent ; contre l'insécurité, l'idéologie sécuritaire est affirmée comme la seule réponse possible.

La victoire des tendances totalitaires a été acquise au niveau des idées et des idéologies. L'extrême droite a commencé dès la fin des années 1970 son offensive contre l'égalité. En France, en lien avec des cercles aux États-Unis, le Club de l'Horloge a mené, avec l'aide de scientifiques et d'intellectuels, une offensive pour affirmer que l'égalité n'est pas naturelle et que ce sont les inégalités qui le sont. Cette offensive a ciblé les libertés ne défendant que la liberté des entreprises et a combattu le droit international dans sa référence à la Déclaration universelle des

droits humains. Le choix de la guerre contre les migrants fait partie pour les extrêmes droites de la guerre contre l'égalité, la liberté et les droits fondamentaux.

Cette offensive s'est attaquée à l'internationalisme en mettant en avant la mondialisation capitaliste néolibérale appuyée sur la remontée des nationalismes identitaires. Face à cette offensive, la mondialité et la reconnaissance des identités multiples, proposées par Edouard Glissant, permettrait de dépasser l'affrontement entre nationalisme et mondialisme. La multipolarité permettrait de mettre en cause les contradictions toujours vivantes entre Nord et Sud. L'altermondialisme met aussi en avant la complémentarité entre les approches locales, nationales, des grandes régions géoculturelles et mondiales. Il affirme aussi l'antiracisme comme une valeur positive fondamentale. Le projet d'émancipation doit être alternatif ; l'émancipation intègre et renforce les différentes libérations. L'orientation stratégique est celle de l'accès pour tous aux droits fondamentaux.

Les migrants sont aussi des acteurs des rapports internationaux et de la transformation du monde²⁵. Les migrants sont porteurs des rapports entre les sociétés et d'une valeur nouvelle, la solidarité internationale entre les sociétés et les citoyens. Les migrants sont un vecteur stratégique et privilégié de la sensibilisation des sociétés à la solidarité internationale, dans les pays d'arrivée, dans les pays de passage et dans les pays d'origine. Les enjeux sont multiples. S'appuyer sur la richesse et la diversité des habitants et des citoyens d'un pays, c'est ancrer la solidarité internationale dans la réalité des quartiers, des communes et des régions, c'est construire un niveau supérieur d'identité et d'unité dans un pays ; c'est l'ouvrir au monde.

25. Roger Martelli, ici-même.

Les alliances contre le discours dominant sur les migrations

Pour lutter contre les dérives idéologiques et penser les migrations, il faut déconstruire le discours dominant qui est mis en avant pour justifier les politiques dominantes²⁶. À partir des migrations, on peut pointer quelques-unes des questions controversées, déconstruire les fausses évidences, amorcer des nouvelles pistes de recomposition de l'espace mondial. Prenons quatre propositions du discours dominant sur les migrations : on ne peut pas accueillir toute la misère du monde et toute ouverture des frontières se traduira par une invasion ; pour maîtriser les flux migratoires, il faut fermer les frontières et passer des accords d'État à État ; l'intégration des réguliers et la lutte contre le racisme passe par la lutte contre les clandestins ; pour arrêter l'émigration, il suffit de développer les pays et les régions d'origine et la promesse d'une aide, de surcroît discutable, suffirait à développer les régions d'origine et à mettre fin à l'émigration.

Chacune de ces propositions s'affirme comme une évidence irréfutable, appuyée sur le bon sens. Certes, il y a du « vrai » dans chacune de ces propositions, mais ce « vrai » sert à construire du « faux ». Ce discours repose sur des fausses évidences présentées comme de bon sens. Contrairement à la démarche scientifique qui part du faux pour construire du vrai, il part de quelques éléments vérifiables pour construire du faux. Chacune des propositions est contestable, et l'ensemble du raisonnement est faux et conduit à une impasse. D'où l'importance de cette bataille des idées.

En mettant la guerre aux migrants au cœur de leurs offensives pour des idéologies racistes, xénophobes et sécuritaires,

26. Roger Martelli, « Migrations et mondialisation », au 6^{ème} Forum Social Mondial des Migrations à Johannesburg, déc. 2014.

taires, les forces à l'offensive aujourd'hui élargissent les possibilités d'alliance à tous ceux qui refusent ces dérives.

Une des premières pistes pour les alliances découle de l'importance de luttes contre les discriminations qui sont essentielles dans les questions des migrations.²⁷ La bataille des idées, avec ses dimensions culturelles, est un enjeu majeur²⁸. C'est elle que l'on retrouve dans la bataille pour l'hégémonie culturelle. La discussion sur l'intersectionnalité ne se limite pas aux rapports entre classes, genres et origines²⁹. Elle ouvre la discussion sur les alliances fondamentales à construire.

Je voudrais insister sur une deuxième piste, celle de l'alliance stratégique entre les mouvements sociaux, y compris les mouvements de migrants, et les collectivités locales. Elle est clairement apparue avec les réseaux des villes hospitalières et des « fearless cities », et notamment en France de ANVITA (Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants) qui a mis en avant l'accueil inconditionnel et qui appelle ses adhérents à traduire dans les services publics l'accès aux droits pour toutes et tous. Elle a organisé avec l'Organisation pour une Citoyenneté Universelle en octobre 2019, une rencontre pour l'Alliance Migration. Signalons aussi la Charte pour les droits des migrants des collectivités locales africaines³⁰.

Les alliances s'appuient sur les habitants et les citoyens qui refusent les dérives xénophobes, et ils sont nombreux. En France par exemple, les États-Généraux des Migrations ont

27. Samy Johsua, « De la lutte contre les discriminations, *Les Possibles* 19, 2019, <https://adherez.attac.org/sites/all/modules/civicism/extern/url.php?u=11124&qid=7477397>

28. Joseph Confavreux, « Les métamorphoses de la question raciale », *Médiapart*, 26 décembre 2019 au 6 janvier 2020.

29. Étienne Balibar & Immanuel Wallerstein, *Race, nation, classe. Les identités ambiguës*, Paris, La Découverte, 1988.

30. Jean Pierre Elong Mbassi, « Charte des collectivités territoriales africaines sur la migration » <https://knowledge.uclga.org/Charte-des-collectivites-territoriales-d-Afrique-sur-la-migration.html>

prolongé la démarche de Sursaut citoyen qui a recensé plus de 1200 initiatives locales d'accueil et de soutien aux migrants. Il faut aussi rappeler l'importance de la proposition de citoyenneté de résidence qui progresse. Au dernier sondage organisé en janvier 2020 par *La Lettre de la Citoyenneté*³¹, 62% des Français se déclarent favorables à l'extension de ce droit aux étrangers non-membres de l'Union Européenne vivant dans le pays.

Migrations et droit international

La bataille des idées joue un rôle considérable dans chaque pays et au niveau international. La référence au droit international devient déterminante. La question des migrations étant par définition mondiale, la réglementation et la régulation des migrations devrait relever du droit international. Une première tentative a été tentée avec la convention internationale pour le respect des droits des migrants et de leurs familles. Nous en demandons la mise en œuvre. Il est scandaleux que cette convention adoptée par les Nations Unies ne soit toujours ratifiée, plusieurs années après, par aucun pays d'émigration, et notamment par la France et par aucun pays européen. Même s'il faut préciser que cette convention est très insatisfaisante sur plusieurs aspects de la défense des droits des migrants et que, même si elle va dans le bon sens et renforce le droit international, elle ne constitue pour le mouvement altermondialiste qu'une première étape.

Le débat international s'est à nouveau saisi de la question avec la création, dans le cadre des Nations Unies, en 2007, d'un Forum Mondial sur la Migration et le Développement (FMMD). C'est un processus informel, non contraignant ouvert aux États membres et observateurs des Nations Unies ainsi qu'à des organisations ayant un statut d'observateur. Un proces-

31. <https://www2.harris-interactive.com/e/346111/opeenness-sondage-jour-du-vote-/nbq514>

sus de la société civile accompagne le FMMD. Il mélange des ONG, des sociétés privées et des associations de migrants. Le onzième FMMD, à Marrakech, en décembre 2018, a adopté des propositions « pour une immigration sûre, légale et reconnue ». Ce pacte est non contraignant et son application dépend de la bonne volonté des États. Il préconise, pour les États, de développer des voies légales de migrations, sous forme de visas, couloirs humanitaires, levée des exigences de visas dans les situations de vulnérabilité. Malgré quelques propositions intéressantes, ce pacte comprend aussi des aspects dangereux pour les droits humains (encouragement au fichage, non remise en cause de la criminalisation des migrants ou des politiques d'externalisation des frontières).

Le débat sur le Forum Social Mondial des Migrations et le pacte non contraignant a partagé le Forum entre les associations de migrants qui donnaient la priorité à une démarche des Nations Unies et celles qui voulaient conserver l'autonomie en restant attachées au cadre des Forums Sociaux Mondiaux. La rencontre de Marrakech a permis à l'OIM (Organisation Internationale pour les Migrations) et au HCR (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés) d'être reconnus comme des interlocuteurs, mais elles ont accepté, en contrepartie, de ne pas parler de la Convention internationale pour les droits des migrants, instrument juridique qui n'avait été accepté par aucun État recevant des migrants³². Ce qui a été perçu comme une régression du point de vue du droit international qui devrait permettre aux personnes qui doivent migrer de pouvoir le faire dans le respect de leur dignité et de leur sécurité à chaque étape de leur parcours migratoire.

Des propositions pour le renouvellement du droit international sont portées par le Tribunal Permanent des Peuples (TPP), un tribunal d'opinion qui se réfère à la Déclaration Universelle

32. Voir Marie-Christine Vergiat, ici même 🍏

pour les droits des peuples, adoptée en 1976 à Alger par la Ligue Internationale pour les droits et la libération des peuples. Ce tribunal est saisi par les mouvements sociaux et citoyens, préfigurant ainsi la démarche altermondialiste. Sur la violation des droits des migrant-e-s, en réponse à la demande de près de 500 organisations de migrant-e-s et de réfugié-e-s, le TPP a tenu cinq audiences en Europe, notamment à Barcelone, Palerme et Paris, entre juillet 2017 et décembre 2018³³ ; il prépare une session à Tunis en 2020. On peut se référer à l'acte d'accusation et à la sentence de la session de Paris en janvier 2018³⁴.

Les orientations altermondialistes

Une approche altermondialiste des migrations devrait mettre en avant six orientations :

- L'égalité des droits et l'accès égal aux droits pour toutes et tous.
- La lutte contre les discriminations
- Le droit de vivre et travailler dans son pays
- La liberté de circulation et d'établissement
- La citoyenneté de résidence
- L'accueil inconditionnel

Ces principes de base définissent les positions du mouvement altermondialiste sur les questions des migrations. Leur approfondissement permet de rejoindre la cohérence des positions générales du mouvement et contribue à construire une cohérence. Ils se réfèrent à la solidarité internationale comme

33. Les résultats et documents liés aux récentes sessions du TPP sur les migrations sont présentés sur le site du projet Intercol : <https://intercoll.net/Tribunal-Permanent-des-Peuples>

34. Cf. <https://intercoll.net/Acte-d-Accusation> et <https://intercoll.net/Sentence>

une des principales valeurs de référence par rapport au cours dominant de la mondialisation.

La question des migrants et des étrangers est un des tout premiers défis de la civilisation moderne. La première réponse qui peut être apportée à la question stratégique des migrations et de leur rôle central est l'affirmation du respect des droits des migrants³⁵. C'est un impératif catégorique. Ce n'est pas seulement une exigence morale. Le respect des droits individuels et collectifs et l'égal accès aux droits pour tous constitue l'orientation alternative que le mouvement altermondialiste oppose à l'organisation capitaliste du monde et à la régulation néo-libérale par le marché mondial des capitaux.



Session Nationale des « Etats Généraux des Migrations » de coordination des revendications et actions de quelques 1600 collectifs locaux engagés dans l'élaboration d'une « autre politique migratoire » (Montreuil 5.2018).

Le 30.4.2020, 385 Associations et Collectifs se sont joints dans une interpellation du président de la République et des parlementaires pour la régularisation de toutes les personnes sans-papiers.

35. Philippe Wanesson, « Le délit de solidarité, une figure de la répression des mouvements sociaux », *Les Possibles* 19, 2019. <https://adherez.attac.org/sites/all/modules/civicrm/extern/url.php?u=11117&qid=7477397>